Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-DOUZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A72/54 Rev.1**
Point 19 de l'ordre du jour provisoire **16 mai 2019**

2020 : année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier

Rapport du Directeur général

1. Le Conseil exécutif, à sa cent quarante-quatrième session, en janvier 2019, a examiné le sujet des ressources humaines pour la santé.[1] Au cours des discussions, le Conseil a attiré l'attention sur la participation et la contribution cruciales des sages-femmes et du personnel infirmier à l'instauration de la couverture sanitaire universelle. Notant que 2020 marquait le deux-centième anniversaire de la naissance de l'une des fondatrices des soins infirmiers modernes, Florence Nightingale, le Conseil a recommandé à l'Assemblée de la Santé de désigner 2020 comme année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier.

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

2. L'Assemblée de la Santé est invitée à adopter le projet de décision suivant :

> La Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le document A72/54 Rev.1, a décidé de désigner 2020 comme année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier.

= = =

[1] Voir les documents EB144/25 et EB144/26 et les procès-verbaux de la cent quarante-quatrième session du Conseil exécutif, douzième séance, section 2 (en anglais seulement).